

JUILLET/AOÛT 2023

N°34

29, avenue d'Aquitaine - Tél. : 05 45 60 33 19 - Fax : 05 45 60 28 71
mairie@montmoreau.fr — www.montmoreau.fr

En raison des délais de distribution, *Montmoreau infos* est mis en page 4 semaines avant sa distribution. Mais le site *montmoreau.fr*, le panneau numérique, Panneau Pocket et le site Facebook sont actualisés en temps réel.

LE JAZZ EN TÊTE D'AFFICHE À MONTMOREAU

2023 : 14^e édition du Festival RESPIRE JAZZ

Il est organisée du 29 juin au 2 juillet
dans le site de la Maison Familiale Rurale de Puyéproux.

www.respirejazzfestival.com
Abbaye de Puyéproux | Montmoreau

Nouvelle Aquitaine
par communes

Festival
Respire
Jazz
Eco-Manifestation

14^{ème} édition

Le Jazz
Grandeur
Nature!

2023

DU 29 Juin AU 2 Juillet

Robinson Khoury 5tet l'Orphéon Méléhouatts
Olga Amelchenko 5tet Christian Escoudé Unit 5
Matthis Pascaud & Hugh Coltman Flash Pig
Charlier / Sourisse / Winsberg Azawan Angelo Maria
Eric Séva & Daniel Zimmermann
Sairna 4tet

MONTMOREAU
SPEEDAM
le club privé
sacem
Nouvelle-Aquitaine
CHARENTE
L&D

Conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils sont affichés à la mairie et sur le site de la commune : montmoreau.fr

Carte d'identité - Passeport

Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie (prise de rendez-vous par téléphone uniquement le mardi) : 05 45 60 33 19. Gain de temps avec la pré-demande en ligne : demarches.interieur.gouv.fr

Urbanisme - Voirie

Ancienne mairie de Saint-Amant : 05 45 60 31 50. Sur rendez-vous.

Fourniture d'eau

S'adresser à la SAUR : 05 87 23 10 10 ou à AGUR pour Saint-Amant : 09 69 39 40 00.
Service dépannage : 0 800 744 754 ou 05 87 23 10 08.

Fort d'une équipe de plus de 60 bénévoles, festival de territoire depuis 2009, RESPIRE JAZZ est devenu un rendez-vous majeur de la vie culturelle du Sud-Charente. Il propose les meilleures formations de la scène jazz actuelle.

Le directeur artistique est Pierre Perchaud, qui habite la commune, ancien élève du Conservatoire Gabriel Fauré, guitariste de jazz professionnel et enseignant au Centre des Musiques Didier Lockwood.

RESPIRE JAZZ s'est toujours voulu exemplaire en ce qui concerne son empreinte écologique : buvette et restauration 100% bio, producteurs locaux, diminution et tri des déchets, suppression des bouteilles plastiques, sobriété énergétique, toilettes sèches et économies d'eau...

Prenez date...

● Vendredi 30 juin,
samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet
MFR DE PUYPÉROUX
14^E RESPIRE JAZZ FESTIVAL 2023

● Samedi 1^{er} juillet
MARCHÉ DE PRODUCTEURS
DÉJEUNATOIRE
Halle de la Tude

● Samedi 1^{er} juillet
Stade Goumard-Dumoulin 14 h
TRIPLETTE SENIORS
AJM Pétanque

● Samedi 1^{er} juillet
Stade Goumard-Dumoulin
9 h 30 - 13 h
100 x 400 m
AJM ATHLÉTISME

● Samedi 8 juillet
VIDEO GAMES LEAGUE
2nd édition
Cinéma Le Montmorélien
Mario Kart - 48 participants maxi
Fin des inscriptions à 10 h



● Samedi 8 juillet
Salle des fêtes de Saint-Amant
SANGLIER À LA BROCHE
Société de chasse de Saint-Amant
Réservation jusqu'au 4 juillet :
06 09 26 52 94 - 05 45 60 26 03 -
05 45 60 22 19

● Samedi 8 juillet
Salle des fêtes de Montmoreau
SUN DANCE
14 h Stages de danse
21 h CONCERT
avec BUFFALO HILL BILLY

● Samedi 8 et dimanche 9 juillet
Place de la Tude
COLLECTE DE PAPIERS
Association des parents d'élèves
du Montmorélien

● Jeudi 14 juillet
Place de la Tude, 9 h
CONCOURS DE PÊCHE
AAPPMA

● VENDREDI 14 JUILLET
FÊTE NATIONALE
Cérémonie à l'Arbre de la Liberté, 12 h
Parc des Mirandes



● VENDREDI 14 JUILLET
FRAIRIE DE MONTMOREAU
Place de la Tude
Le matin : BRIC À BRAC
MANÈGES - TIRS - AUTOS SCOOTERS
CALÈCHE. BALADES EN PONEY
Restauration midi et soir
Sandwichs, crêpes, buvette
23 h : FEU D'ARTIFICE MUSICAL
Conception Brezac Artifices

● Samedi 22 juillet
Salle des fêtes d'Aignes, 20 h 30
MOULES FRITES À VOLONTÉ
Organisé par la Band'Aignes
Réservation avant le 15 juillet :
07 81 51 95 51

● Lundi 31 juillet
Salle des fêtes de Montmoreau,
16 h 30 à 19 h 30
DON DU SANG
Collation offerte aux donateurs par
l'Amicale des donateurs de sang
volontaires et bénévoles
du Montmorélien.

● Samedi 5 août
MARCHÉ DE PRODUCTEURS
DÉJEUNATOIRE
Halle de la Tude

● SAMEDI 5 AOÛT
FRAIRIE DE
SAINT-LAURENT-DE-BELZAGOT
12 h Troussepinette offerte par le
comité d'animation de Saint-Laurent
17 h « MUSIQUES EN AOÛT »
Concert gratuit
JAZZ EN LIBERTÉ
19 h 30 MOULES FRITES
Réservation 06 32 97 39 91 - 06 15 94 23 08
FEU D'ARTIFICE À 23 h

● Samedi 12 août
« MUSIQUES EN AOÛT »
Église de Saint-Eutrope, 17 h
Clarinette, SYLVIE - Mandolines,
CATHERINE - Flûte, MARIE-LOU
Concert gratuit

● Samedi 19 août
Stade Goumard-Dumoulin
JOURNÉE DU SOUVENIR
AJM Foot

● Dimanche 20 août
REPAS DE LA CHASSE
Société de chasse Aignes
Salle des fêtes Aignes, 12 h

● Samedi 26 août
MARCHE DÎNATOIRE PAR ÉTAPES
Organisée par le LADAP
Salle des fêtes d'Aignes, Départ 18 h,
apéro...
Réservation avant le 20 août :
06 71 25 08 80
« MUSIQUES EN AOÛT »
MISTY WHITE
From Memphis, guitare et chant

➔ **NOUVEAUX HORAIRES**
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
Pour faire face à l'augmentation
importante du coût de l'électricité,
le conseil municipal a décidé
de réduire les dépenses de
l'éclairage public. Les lampadaires
de la commune seront désormais
éteints de 22 h à 6 h toutes les
nuits, le week-end compris. Les
lampadaires proches du cinéma
seront éteints à 23 h 30 le mardi
et le vendredi pour la sortie
des séances. Piétons, cyclistes
et trottinettistes, soyez plus
visibles !

➔ **SI UN LAMPADAIRE NE**
FONCTIONNE PAS
Sur chaque lampadaire de la
commune, il y a une petite plaque
avec un numéro. Si un lampadaire
fonctionne mal ou s'il ne s'allume
pas : 1° relever le numéro de
la plaque et 2° téléphoner à la
mairie. L'intervention sera plus
rapide.

➔ **RÈGLEMENT SANITAIRE**
DÉPARTEMENTAL
Rappel (art. 73 à 85) : les
poubelles ou sacs plastiques
doivent être déposés sur le
trottoir à partir de 20 h, la **VEILLE**
du jour de la collecte. Il est
interdit de laisser des sacs ou des
poubelles dans la rue les autres
jours. Les personnes qui doivent
s'absenter peuvent déposer leurs
sacs dans les containers des
ateliers municipaux

LA PLANÈTE, L'AFFAIRE DE TOUS



INTERDICTION DES FEUX DE PLEIN AIR

Extraits des directives préfectorales (arrêté du 1^{er} avril 2022)

- **Aucun feu n'est autorisé du 15 juin au 30 septembre.**
- **Il est interdit de fumer dans les massifs forestiers.**
- **Sont strictement interdits toute l'année :** brûlage des déchets verts ménagers – brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes, etc.) – lâcher de lanternes célestes – brûlage des pailles soumise à la PAC.
- **Sont autorisés sous conditions :** brûlage des résidus agricoles – gestion forestière – écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC – brûlage des déchets verts parasités ou malades – feux d'artifices.
- **Conditions requises :** déclaration et autorisation préalable du maire, respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)
- **Avant tout allumage de feu, consultez le niveau de risque sur le serveur vocal : 05 45 97 61 40.**

PISTE N°9 : LE PAILLAGE

Le climat change : il va falloir s'adapter !

Le paillage présente de nombreux avantages.

- Il maintient le sol humide en limitant l'évaporation, et de ce fait limite les arrosages (50 % d'économie d'eau avec un sol paillé).
- Il fournit de meilleures conditions de croissance aux plantes avec un paillis végétal. En se décomposant, il enrichit le sol de nutriments.
- Il évite le développement des mauvaises herbes (environ 80% d'économie en désherbage).
- Il réduit le compactage de surface et l'érosion due à la pluie et aux arrosages.

Les paillis organiques. Les plus connus sont les feuilles mortes (sur une épaisseur de 20 à 30 cm), les tontes de gazon (sur une épaisseur de 2 à 3 cm), les branchages broyés, la paille, les copeaux de bois, les tailles de haies, d'arbustes. Attention aux écorces de pins : elles sont acides. Les utiliser pour les plantes de terre de bruyère.

Les paillis minéraux. Ils ne sont pas biodégradables et possèdent une durée de vie supérieure. Ils contribuent au réchauffement du sol et sont donc conseillés pour les plantes qui aiment la chaleur, comme les plantes de rocailles.




Association des Parents d'Enfants de Montmoreau

BENNE À PAPIER

DÉPOSEZ VOS PAPIERS, PUBLICITÉS, MAGAZINES... POUR SOUTENIR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOS ENFANTS

C'est très simple:

- 1 Gardez tous vos vieux papiers jusqu'au 8 juillet 2023.
- 2 Déposez votre collecte dans la benne à votre disposition **place de la Tude à Montmoreau du samedi 8 juillet 2023 au dimanche 9 juillet 2023.**



SAMEDI 8 JUILLET 2023
MONTMOREAU 16190

SALLE DES FETES ORGANISÉ PAR SUN DANCE

14 H WORKSHOP 21 H CONCERT

BUFFALO HILL BILLY

20 €

Gâteaux Boissons SANDWICHES

WORKSHOP 5 €
WORKSHOP + CONCERT 23 €

PIZZARIA

MONTMOREAU CREDIT AGRICOLE FFELD

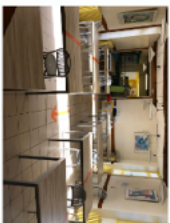
VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le Recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes Français, filles et garçons. Il doit se faire dans les 3 mois qui suivent la date des 16 ans à la mairie avec le livret de famille et la carte d'identité du jeune recensé.



Un pôle éducatif:

- > 3 lieux de vie en internat
- > 2 habitats inclusifs/alternatifs (longère et appartement en ville)
- > 1 groupe d'externat
- > 1 salle de restauration



Un pôle pédagogique:

- > 1 Unité d'Enseignement « classe atelier », en lien avec les apprentissages techniques et professionnels
- > 2 classes inclusives primaire et collège de Montmoreau
- > 2 classes apprentissages fondamentaux
- > 1 temps d'inclusion au lycée professionnel Agricole



Un pôle thérapeutique:

- > 1 pédopsychiatre, 1 psychologue, 1 psychomotricienne, 1 infirmière, 1 orthophoniste.

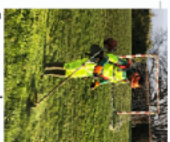
Un pôle pré-professionnel La SIPP propose des ateliers pré professionnels qui sont des supports aux apprentissages et à la professionnalisation.

ATELIER CUISINE



- Connaissance des ustensils, du matériel, des ingrédients ..
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité, connaissance des Equipement de protection individuel (EPI)
- Savoir réaliser un repas à partir de recettes
- Savoir faire les courses
- Notion de service en salle (codes du service, politesse ..)
- Aide/ commis de cuisine (mise en place, plongé, hygiène des locaux..)
- > Restaurant pédagogique

ATELIER ESPACES VERTS



- Entretien des espaces verts de l'association
- Utilisation des machines et outils: Tondre, débroussailler, tailler, ramasser, Traitement des déchets végétaux ..
- Conduite d'engins (Petit tracteur) avec remorque
- Respect et connaissance des règles de sécurité, EPI
- Transposer ces apprentissages à sa vie d'adulte.

ATELIER MAÇONNERIE



- Fabrication de dalles, de pavés, de dessus de murettes, de poteaux et d'objets décoratifs en pierre reconstituée.
- Fabrication du mortier, moulage / démoulage, ponçage ..
- Utilisation des machines et outils.
- Respect et connaissance des règles de sécurité, des EPI
- Certification RAE (reconnaissance des acquis de l'expérience)
- > Pose des ouvrages réalisés en interne

ATELIER LINGERIE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

- Entretien des locaux (sol), manipulation du linge : Trier, laver, sécher, repasser, plier, ranger
- Connaitre les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir utiliser les machines, les produits
- Travailler en transversalité l'autonomie à la vie adulte.

- > Prestations proposées : Repassage et nettoyage du linge de la collectivité et du personnel.



ATELIER CONDITIONNEMENT

- Réalisation de travaux de sous traitance pour les entreprises, les collectivités locales ..
- Activités simples, répétitives, conditionnement de produits ,tri, emballages..
- Prestation de qualité, rythme adapté.
- Apprentissages des postures professionnelles
- Entreprises, collectivités territoriales, particuliers si vous avez des travaux à sous traiter...



ATELIER BOIS

- Cet atelier a pour but d'apprendre à bricoler, à utiliser les outils et créer des petits meubles, des objets utiles.



ATELIER DECOUVERTE MECANIQUE

- Petites réparations et entretien de base des outils et machines en lien avec l'atelier espaces verts.
- Découverte de la soudure.



ATELIER CLEAN AUTO

- Atelier de nettoyage intérieur /extérieur des véhicules ouvert en interne aux professionnels de l'APEC.



ATELIER BSR/MOBILITÉ

- Atelier pratique de conduite d'engins (scooters mobylettes)
- Parcours sur site ou en extérieur avec le moniteur
- Respect et connaissance des règles de sécurité, des EPI
- Connaissance du code de la route.
- Obtention des ASSR 1 et 2 (Attestation sécurité routière)
- Obtention du BSR (permis AM)
- Etre autonome dans ses déplacements pour sa vie d'adulte, en lien avec l'atelier ASSR et déplacement.

